

Association COMITE HAUT-MARNAIS DE LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

Association COMITE HAUT-MARNAIS DE LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER

Siège social : - Centre Agora - 13 av. des Etats Unis - 52000 CHAUMONT
324 499 557 RCS CHAUMONT

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2023

Aux adhérents,

I. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association **COMITE HAUT-MARNAIS DE LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

II. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

III. OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le principe dérogatoire exposé en page 6 au point 2.2.1 de l'annexe concernant le décalage d'un exercice dans la comptabilisation de la cotisation du siège national.

IV. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

L'association a opté pour la comptabilisation, dans des comptes de la classe 8, des contributions volontaires en nature. Leur chiffrage a été estimé pour chacun des bénévoles en fonction de leur investissement dans le fonctionnement du comité.

En l'absence d'éléments tangibles nous permettant de valider le nombre d'heures résultant de cette approche, nous avons apprécié sa fiabilité au regard de la démarche qui nous a été rapportée et de notre appréciation de l'éthique des personnes ayant contribué à ce chiffrage.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

V. VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés du Conseil d'Administration aux adhérents.

VI. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

VII. RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent

pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Fontaine les Dijon, le 28 mars 2024

Pour la SAS Rocard Audit
Cédric VIENNOT
Commissaire aux Comptes Associé



BILAN ACTIF Exercice au 31/12/2023	Brut	Amortissements & Provisions	Net	Exercice au 31/12/2022
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	9 000.00		9 000.00	9 000.00
Constructions	143 903.10	(63 793.20)	80 109.90	84 457.23
Install. techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	64 367.76	(37 700.69)	26 667.07	213.61
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinées à être cédés				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations et Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité du portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISÉ - TOTAL I	217 270.86	(101 493.89)	115 776.97	93 670.84
STOCKS et EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES				
CRÉANCES				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	66 344.01		66 344.01	29 786.81
Créances reçues par legs ou donations	263.25		263.25	857.65
Autres créances	66 080.76		66 080.76	28 929.16
Legs et donations en cours de réalisation				
TRÉSORERIE				
Valeurs mobilières de placement	418 517.26		418 517.26	329 447.51
Disponibilités	418 517.26		418 517.26	329 447.51
Charges constatées d'avance	15 436.84		15 436.84	9 937.80
ACTIF CIRCULANT - TOTAL II	500 298.11		500 298.11	369 172.12
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion Actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	717 568.97	(101 493.89)	616 075.08	462 842.96
ENGAGEMENT REÇUS				
LEGS NET A REALISER				
Acceptés par les organes statutairement compétents				
Autorisés par l'organisme de tutelle				
Non opposition de l'organisme de tutelle				
Assurance vie				
Dons en nature restant à vendre				

BILAN PASSIF	Exercice au 31/12/2023	Exercice au 31/12/2022
Fonds propres sans droit reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves	359 439.73	387 005.18
Réserves statutaires ou contractuelles	359 439.73	330 005.18
Réserves pour projet de l'entité		57 000.00
Autres réserves		
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice	91 210.01	(27 565.45)
Situation nette (sous total)	450 649.74	359 439.73
Fonds propres consommables		
Fonds propres consommables		
Fonds associatifs résultat / contrôle de tiers financeurs		
Subventions d'investissement	20 399.59	2 229.34
Provisions réglementées		
FONDS PROPRES - TOTAL I	471 049.33	361 669.07
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	22 082.66	
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS - TOTAL II	22 082.66	
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	4 327.00	27 936.00
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES - TOTAL III	4 327.00	27 936.00
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES EN COURS		
DETTES	118 616.09	73 237.89
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	29 360.53	26 429.54
Dettes des legs et donations		
Dettes sociales	27 177.67	13 033.29
Dettes fiscales	932.00	205.00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	61 145.89	33 570.06
Legs et donations en cours de réalisation		
Produits constatés d'avance		
EMPRUNTS ET DETTES - TOTAL IV	118 616.09	73 237.89
Ecarts de conversion passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	616 075.08	462 842.96


Rocard Audit
Commissariat aux Comptes et Audit
SAS au capital de 10 000 €

3 rue du Rompot

21121 Fontaine les Dijon

Tel 03 80 74 14 34 / www.crowe-rocard.fr

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2023	31/12/2022	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
Cotisations	16 912.00	17 600.00	(688.00)	-3.91 %
Ventes de biens et services	119 424.18	56 715.16	62 709.02	
Ventes de biens	25 326.50	16 341.94	8 984.56	54.98 %
· dont ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	94 097.68	40 373.22	53 724.46	
· dont parrainages	26 026.00	9 745.93	16 280.07	
Concours publics et subventions d'exploitation	25 517.27	18 058.26	7 459.01	41.31 %
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation co				
Ressources liées à la générosité du public	259 841.43	203 850.89	55 990.54	27.47 %
Dons manuels	257 841.43	202 850.89	54 990.54	27.11 %
Mécénats	2 000.00	1 000.00	1 000.00	
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières reçues	121 170.81	51 739.90	69 430.91	
Reprises sur amort., dépr., prov. et transfert de charges	33 024.37	7 930.08	25 094.29	
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	10.60	0.29	10.31	
PRODUITS D'EXPLOITATION	575 900.66	355 894.58	220 006.08	61.82 %
Achats de marchandises	35 985.25	12 016.04	23 969.21	
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	131 479.02	129 565.29	1 913.73	1.48 %
Aides financières	132 727.78	127 399.72	5 328.06	4.18 %
Impôts, taxes et versements assimilés	5 485.00	4 848.00	637.00	13.14 %
Salaires et traitements	97 709.68	64 879.15	32 830.53	50.60 %
Charges sociales	34 382.71	21 062.27	13 320.44	63.24 %
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	9 899.23	7 546.70	2 352.53	31.17 %
Reportes en fonds dédiés	22 082.66		22 082.66	
Autres charges	21 956.56	17 959.32	3 997.24	22.26 %
CHARGES D'EXPLOITATION	491 707.89	385 276.49	106 431.40	27.62 %
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	84 192.77	(29 381.91)	113 574.68	
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilis				
Autres intérêts et produits assimilés	6 144.44	1 552.18	4 592.26	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placemen				
PRODUITS FINANCIERS	6 144.44	1 552.18	4 592.26	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilés				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placeme				
CHARGES FINANCIÈRES				
RÉSULTAT FINANCIER	6 144.44	1 552.18	4 592.26	

Crowe

Rocard Audit

Commissariat aux Comptes et Audit

SAS au capital de 10 000 €

3 rue du Rompot

21121 Fontaine les Dijon

Tel 03 80 74 14 34 / www.crowe-rocard.fr

COMPTE DE RESULTAT (suite)	31/12/2023	31/12/2022	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	90 337.21	(27 829.73)	118 166.94	
Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char	872.97	264.28	608.69	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	872.97	264.28	608.69	
Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	0.17		0.17	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	0.17		0.17	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	872.80	264.28	608.52	
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices				
TOTAL DES PRODUITS	582 918.07	357 711.04	225 207.03	62.96 %
TOTAL DES CHARGES	491 708.06	385 276.49	106 431.57	27.62 %
EXCÉDENT OU DÉFICIT	91 210.01	(27 565.45)	118 775.46	
Dons en nature Prestations en nature Bénévolat	956.10 62 436.00	196.75 54 497.80	759.35 7 938.20	14.57 %
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	63 392.10	54 694.55	8 697.55	15.90 %
Secours en nature Mises à disposition gratuite de biens Prestations en nature Personnel bénévole	956.10 62 436.00	196.75 54 497.80	759.35 7 938.20	14.57 %
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	63 392.10	54 694.55	8 697.55	15.90 %
NON AFFECTÉS				



Rocard Audit

Commissariat aux Comptes et Audit

SAS au capital de 10 000 €

3 rue du Rompot

21121 Fontaine les Dijon

Tel 03 80 74 14 34 / www.crowe-rocard.fr



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
CLOS AU 31/12/2023

TABLE DES MATIERES

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE.....	4
1.1 OBJET SOCIAL.....	4
1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES REALISÉES.....	4
1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE.....	5
2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES	6
2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX	6
2.1.1 <i>Préambule</i>	6
2.1.2 <i>Cadre légal de référence</i>	6
2.2 DÉROGATIONS.....	6
2.2.1 <i>Cotisation des Comités Départementaux</i>	6
3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN	7
3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF	7
3.1.1 <i>Principes généraux</i>	7
3.1.2 <i>État de l'actif immobilisé (brut)</i>	8
3.1.2.1 <i>Détail des colonnes « B et C »</i>	8
3.1.3 <i>Amortissements de l'actif immobilisé</i>	8
3.1.4 <i>Méthode et durées d'amortissements</i>	9
3.1.5 <i>Tableau de variation des immobilisations financières</i>	9
NEANT	9
3.1.6 <i>Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2023</i>	9
NEANT	9
3.1.7 <i>Stocks</i>	10
3.1.1 <i>Etat des échéances des créances</i>	10
3.1.2 <i>Tableaux des dépréciations NEANT</i>	10
3.1.3 <i>Disponibilités</i>	11
3.1.4 <i>Produits à recevoir par postes du bilan</i>	11
3.1.5 <i>Charges constatées d'avance</i>	11
3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF	12
3.2.1 <i>Tableau de variation des fonds propres</i>	12
3.2.2 <i>Fonds dédiés</i>	13
3.2.3 <i>Provisions pour risques et charges</i>	14
3.2.3.1 <i>Tableau de variation</i>	14
3.2.3.2 <i>Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés</i>	14
3.2.4 <i>Dettes</i>	14
3.2.4.1 <i>Etat des échéances</i>	14
3.2.4.2 <i>Détail des dettes fiscales et sociales</i>	15
3.2.5 <i>Charges à payer par postes du bilan (Rubriques à détailler)</i>	15
3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN	15
4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	16
4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)	16
4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	18
4.2.1 <i>Produits liés à la générosité du public</i>	18
4.2.1.1 <i>Cotisations sans contrepartie</i>	18
4.2.1.2 <i>Dons manuels et dons étrangers</i>	18
4.2.1.3 <i>Mécénat</i>	19
4.2.1.4 <i>Autres produits liés à la générosité du public (Rubriques à détailler)</i>	19
4.2.2 <i>Produits non liés à la générosité du public</i>	19
4.2.2.1 <i>Parrainage des entreprises</i>	19
4.2.2.2 <i>Contributions financières sans contrepartie</i>	20
4.2.2.3 <i>Autres produits non liés à la générosité du public</i>	20
4.2.3 <i>Subventions et autres concours publics</i>	20
4.2.4 <i>Reprises sur provisions et dépréciations NEANT</i>	21
4.2.5 <i>Utilisation des fonds dédiés NEANT</i>	21
4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	21

4.3.1	<i>Modalités de répartition des charges</i>	21
4.3.2	<i>Missions sociales</i>	23
4.3.3	<i>Frais de recherche de fonds</i>	23
4.3.3.1	Frais d'appel à la générosité du public	23
4.3.3.2	Frais de recherches des autres ressources	23
4.3.4	<i>Frais de fonctionnement</i>	24
4.3.5	<i>Dotations aux provisions et dépréciations NEANT</i>	24
4.3.6	<i>Reports en fonds dédiés de l'exercice</i>	24
4.4	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD	24
4.4.1	<i>Principes généraux</i>	24
4.4.2	<i>Principes de valorisation</i>	25
4.5	TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD	26
4.6	AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT	27
4.6.1	<i>Honoraires des commissaires-aux-comptes</i>	27
4.6.2	<i>Charges et produits exceptionnels</i>	27
4.7	COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)	28
4.7.1	<i>Compte d'Emploi des Ressources (CER)</i>	28
4.7.2	<i>Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public</i>	30
4.7.3	<i>Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public</i>	30
5.	AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE	31
5.1	INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN	31
5.2	AUTRES INFORMATIONS	31
5.2.1	<i>Informations relatives aux bénévoles</i>	31
5.2.2	<i>Informations relatives au personnel salarié</i>	32
5.2.3	<i>Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice</i>	32
5.2.4	<i>Certification du nombre d'adhérents</i>	32

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1 OBJET SOCIAL

L'objet social de l'association est défini dans les statuts de la manière suivante :

« L'association de la Ligue Nationale Contre le Cancer, fondée en 1918 et reconnue d'utilité publique par un décret du Président de la République en date du 22 novembre 1920, a pour but de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer ainsi que leur famille ».

« La Ligue Nationale Contre le Cancer a pour objet d'unir les efforts de l'ensemble de ses membres, notamment de ses Comités départementaux, en vue de favoriser et de coordonner les activités exercées par eux, ainsi que celles de grands organismes, publics ou privés, désireux d'aider à la lutte contre le cancer. La Ligue Nationale Contre le Cancer s'attache également à développer des relations avec les associations et organismes étrangers poursuivant un but similaire, ainsi qu'avec les organisations internationales s'intéressant au cancer ».

 Crowe
Rocard Audit

1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES

Commissariat aux Comptes et Audit

SAS au capital de 10 000 €

1 rue du Rompot

21121 Fontaine les Dijon

Tel 03 80 74 14 34 / www.crowe-rocard.fr

La Ligue Nationale Contre le Cancer exerce quatre missions principales que sont :

- **Action de recherche :**

Dans le cadre de la mission « Recherche », la Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions en direction des malades :**

Dans le cadre de la mission « Actions pour les malades », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions d'information, et de prévention, dépistage :**

Dans le cadre de la mission « Actions d'information, de prévention et de dépistage », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage.

- **Action de formation :**

Dans le cadre de la mission de « Actions de formation », la Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenants dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales.

La Ligue Nationale Contre le Cancer développe son action :

- En direction des malades touchés par le cancer et leurs proches, par des soutiens notamment financiers, matériels et psychologiques ;
- En direction du public en général, par la documentation, l'information, notamment sur les cancers et leurs modalités de prévention et de dépistage ;
- En direction des personnels soignants, des établissements de soins et de leurs groupements par des actions de formation et des aides à la diffusion et la mise en œuvre des meilleures pratiques diagnostiques et thérapeutiques ;
- En direction des chercheurs et des équipes de recherche par des aides financières et techniques ;
- Par la création, la subvention et au besoin, par l'administration d'établissements ;

- Et plus généralement, par tous les moyens susceptibles de développer ou rendre plus efficace la lutte contre le cancer.

1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

- DRAGON BOAT « LES ROSES DE LA LIEZ »

Début 2023, un projet a vu le jour, celui de créer une activité de dragon boat, activité nautique réservée aux personnes atteintes ou ayant été atteintes de cancer du sein.

Nous avons pu acquérir une remorque, deux bateaux et du matériel grâce à :

- Subventions Leader / Région / Conseil départemental 19 232 €
- Partenariat 23 100 € (Groupama / Harmonie Mutuelle / Lions club)
- Don entreprise 2 000 €

- Autre changement significatif touchant l'activité du comité :

Départ en retraite Christine BREUILLET, salariée du Comité depuis le 08 décembre 1992, coordinatrice du Comité jusqu'au 31 décembre 2023.

Un solde de tout compte en date du 31 décembre 2023 lui a été remis pour un montant de 20 820,37 € (vingt mille huit cent vingt euros et trente-sept centimes) dont l'indemnité de départ en retraite.

Arrivée le 02 novembre 2023 de Alexandra PIFFAUT sa remplaçante.

Passage à 35 heures par semaine le 16-01-2023 de Béatrice HOUDEAU, secrétaire aide-comptable à 23 heures par semaine depuis juillet 2014, au Comité depuis avril 2013.



Commissariat aux Comptes et Audit
SAS au capital de 10 000 €
3 rue du Rompot
21121 Fontaine les Dijon
Tel 03 80 74 14 34 / www.crowe-rocard.fr

2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX



Rocard Audit

Commissariat aux Comptes et Audit

SAS au capital de 10 000 €

3 rue du Rompot

21121 Fontaine les Dijon

Tel 03 80 74 14 34 / www.crowe-rocard.fr

2.1.1 Préambule

L'exercice clos le 31/12/2023 a une durée de 12 mois.

Les documents dénommés états financiers comprennent : le bilan, le compte de résultat et l'annexe

2.1.2 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2023 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du code de commerce ;
- Aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ;
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC N°2020-08.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

2.2 DÉROGATIONS

2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux

La cotisation de 10% que les Comités Départementaux versent au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 31 mars ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 28 février.

3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN Crowe

Rocard Audit

Commissariat aux Comptes et Audit

SAS au capital de 10 000 €

3 rue du Rompot

21121 Fontaine les Dijon

Tel 03 80 74 14 34 / www.crowe-rocard.fr

3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1.1 Principes généraux

A leur date d'entrée dans le patrimoine, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

- Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur, fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable. L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat.

3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)

Rubriques	A	B	C	D
	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	189 592	27 678		217 271
Immobilisations financières				
Total	189 592	27 678	0	217 271

3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C »

Rubriques	Augmentation	Diminution
Immobilisations incorporelles	0	0
→ ...		
→ ...		
Immobilisations corporelles	27 678	0
Matériel	27 678	
Immobilisations financières	0	0
→ ...		
→ ...		
Total	27 678	0


Crowe
Rocard Audit
 Commissariat aux Comptes et Audit
 SAS au capital de 10 000 €
 3 rue du Rompot
 21121 Fontaine les Dijon
 Tel 03 80 74 14 34 / www.crowe-rocard.fr

3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Sorties de l'actif	Fin exercice
Amort.Immobilisations incorporelles				
Amort.Immobilisations corporelles	95 921	5 572		101 494
Amort.Immobilisations financières				
Total	95 921	5 572	0	101 494

3.1.4 Méthode et durées d'amortissements

Nature des biens immobilisés	Durées Mode linéaire
Logiciels	3 ans
Bâtiments - Structure	50 ans
Bâtiments - Charpente, couverture & étanchéité	25 ans
Bâtiments - Façade & ravalement	15 ans
Bâtiments - Chauffage	15 ans
Bâtiments - Plomberie et électricité	25 ans
Bâtiments - Menuiseries extérieures	25 ans
Bâtiments - Ascenseur	20 ans
Bâtiments - Peinture & revêtement des sols	15 ans
Aménagement et agencements des bureaux	10 ans
Aménagement bureaux - Chauffage	15 ans
Aménagement bureaux - Plomberie	25 ans
Aménagement bureaux - Menuiseries extérieures	25 ans
Aménagement bureaux - Peinture, revêtement sol	15 ans
Matériel de Bureau	3 ans
Matériel de Transport	4 ans
Conteneurs	3 ans
Matériel Informatique	3 ans
Mobilier de Bureau	5 ans

3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières

NEANT

Rubriques	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Total	0	0	0	0


Crowe
Rocard Audit
 Commissariat aux Comptes et Audit
 SAS au capital de 10 000 €
 3 rue du Rompot
 21121 Fontaine les Dijon
 Tel 03 80 74 14 34 / www.crowe-rocard.fr

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entré premier sorti (méthode FIFO).

Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

Le portefeuille de titres immobilisés comprend : un compte à terme et un contrat capitalisation.

3.1.6 Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2023

NEANT

Rubriques	Montant soucript	Durée	Montant 31/12
Détailler le crédit bail:			
- Véhicule			
- Matériel de bureau			
- Autres			
...			
Total	0	0	0

3.1.7 Stocks

Les produits destinés à la vente sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Le coût d'achat est composé uniquement du prix d'achat.

En fin d'exercice, si le prix de vente de l'article est inférieur au prix de revient, une dépréciation est calculée.

Un inventaire physique est pratiqué deux fois par an, au mois de juin et décembre.

3.1.1 Etat des échéances des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances	
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
Actif immobilisé			
→ Autres immobilisations financières		0	
Actif circulant et charges d'avance			
→ Créances clients et comptes rattachés	263	263	
→ Autres Créances	29 677	29 677	
→ Créances reçues par legs ou donations	36 404	36 404	
→ Charges constatées d'avance	15 437	15 437	
Total	81 781	81 781	0

 **Crowe**
Rocard Audit
 Commissariat aux Comptes et Audit
 SAS au capital de 10 000 €
 3 rue du Rompot
 21121 Fontaine les Dijon
 Tel 03 80 74 14 34 / www.crowe-rocard.fr

3.1.2 Tableaux des dépréciations NEANT

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Stocks				
Créances				
Immobilisations financières				
Total	0	0	0	0

Placements	Valeur Nette Comptable	Valeur actuelle	Dépréciation		Produit financier potentiel
			Dotations	Reprises	
Actions					
Contrat de capitalisation					
Obligations					
Bons du trésor					
Autres valeurs mobilières					
Total	0	0	0	0	0

3.1.3 Disponibilités

Rubriques	EXERCICE 2023	
	Montants	Produit financier réalisé
Comptes bancaires	120 182	
Livrets et comptes épargne	115 434	2 435
Comptes à terme	180 000	3 709
Total	415 616	6 144

3.1.4 Produits à recevoir par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
Fournisseurs débiteurs		
→ AVOIR A RECEVOIR CIC RETRO FRAIS	8	
→ CJMO CHARGES TROP PAYEES ET RBT FRAIS		388
Créances clients et comptes rattachés		
→		
→		
Créances par legs ou donation en cours de réalisation		
Autres créances		
→ SUBVENTIONS MAIRIES	170	
→ CHARGES LOCATIVES IREPS	803	
→ SUBVENTION SDED	13 337	12 538
→ LECLERC Produits partages 630,50+265,00+380,50	1 276	867
→ RECETTE OCTOBRE ROSE	40	82
→ SUBVENTION DRAGON BOAT	14 043	
Disponibilités	2 900	282
Total	32 577	14 819


Crowe Rocard Audit
 Commissariat aux Comptes et Audit
 SAS au capital de 10 000 €
 3 rue du Rompot
 21121 Fontaine les Dijon
 Tel 03 80 74 14 34 / www.crowe-rocard.fr

3.1.5 Charges constatées d'avance

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
JHM abonnement	450	457
Femme actuelle abonnements		450
Chèques déjeuner		559
Achats octobre rose RAG		220
Reçus fiscaux		4
Repas 2024	121	
Timbres	3 087	381
Livres de recettes	667	667
Papier	297	97
Enveloppes et étiquettes	243	423
Manifestations fleurs	738	806
Octobre rose	9 083	5 156
Sacs papier Ligue	68	11
Assurance locaux	474	457
MMA assurance auto	79	75
Orange business maintenance	18	17
Thé dansant Joinville stock	52	157
Salle Saint-Geosmes	60	
Total	15 437	9 937

3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

3.2.1 Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres	01/01/2023		Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		31/12/2023	
	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public
Fonds propres sans droit de reprise										
→ Fonds statutaires	330 005									
→ Fonds de réserve générale	57 000				57 000	57 000	57 000	57 000		359 440
→ Fonds de réserve missions sociales										
→ Legs et donations avec contrepartie			-27 565	-27 565						
Fonds propres avec droit de reprise										
Ecart de réévaluation										
Réserves										
Report à nouveau					118 775					91 210
Excédent ou déficit de l'exercice			-27 565		19 043					20 400
Subventions d'investissement			2 229							
Provisions réglementées										
Total	361 669		-27 565	-27 565	194 818	57 000	57 873	57 000	471 050	


Crowe
Rocard Audit
 Commissariat aux Comptes et Audit
 SAS au capital de 10 000 €
 3 rue du Rompot
 21121 Fontaine les Dijon
 Tel 03 80 74 14 34 / www.crowe-rocard.fr

3.2.2 Fonds dédiés

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

Variation des fonds dédiés issus de :	Montant initial		Fonds à engager au début de l'exercice	Report en fonds dédiés (689)	Utilisation de fonds reportés (789)	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	Année	Montant				
Subventions d'exploitation :		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
Ressources liées à la Générosité du Public :		27 196	0	22 083	0	22 083
FONDS DEDIES DRAGON BOAT	2023	27 196		22 083		22 083
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
Sous-Total "Dons"		27 196	0	22 083	0	22 083
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
Sous-Total "Legs"		0	0	0	0	0
Contributions financières d'autres organismes		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...						
Total		27 196	0	22 083	0	22 083

3.2.3 Provisions pour risques et charges

3.2.3.1 Tableau de variation

Rubriques et mouvements	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Provisions pour risques				
→ Provisions pour litiges				0
→ Autres provisions pour risques				0
Provisions pour charges				
→ Provisions pour charges sur legs ou donations				0
→ Provisions pour entretien des tombes sur legs				0
→ Provisions pour indemnités de départ en retraite	27 936	4 327	27 936	4 327
→				
Total	27 936	4 327	27 936	4 327

3.2.3.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés

Les engagements de retraite et avantages assimilés sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation ANC n°2013-02.

Les principales hypothèses économiques retenues sont ; l'engagement de retraite est calculé selon la méthode ci-dessous :

Le calcul ne résulte pas de l'évaluation actuarielle mais d'un calcul réalisé par salarié, selon les hypothèses suivantes :

- Âge de départ à la retraite retenu est 64 ans ;
- Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié.



Commissariat aux Comptes et Audit
SAS au capital de 10 000 €
3 rue du Rompot
21121 Fontaine les Dijon
Tel 03 80 74 14 34 / www.crowe-rocard.fr

3.2.4 Dettes

3.2.4.1 Etat des échéances

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances		
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	à plus de 5
Emprunts auprès des établissements de crédit :				
→ à 1 an au maximum à l'origine		0		
→ à plus de 1 an à l'origine		0		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	29 361	29 361		
Dettes des legs ou donations		0		
Dettes fiscales et sociales	28 110	28 110		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0		
Autres dettes	61 146	61 146		
Produits constatés d'avance		0		
Total	118 617	118 617	-	-

3.2.4.2 Détail des dettes fiscales et sociales

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
Dettes fiscales :	0	0
→ Impôt sur les sociétés		
→ Taxe sur les salaires		
→ Formation professionnelle et autres taxes		
→ Etat charges à payer		
Dettes sociales :	28 110	13 238
→ Urssaf/ Pôle emploi	13 499	2 209
→ Caisse de retraite	6 097	554
→ Caisse de prévoyance	1 365	450
→ Personnel autres charges à payer		
→ Organismes sociaux autres charges à payer	983	463
→ Dettes congés à payer	3 912	7 021
→ Provisions charges sociales sur dettes congés à payer	1 322	2 336
→ Prélèvement à la source	932	205
Total	28 110	13 238

3.2.5 Charges à payer par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
Dettes relatives aux fournisseurs et comptes rattachés :	22 919	23 432
→ FNP - Factures non parvenues		
Fournisseurs publics	10 575	10 999
Fournisseurs intra groupe	12 344	12 433
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés :	0	0
...		
...		
...		
Dettes des legs et donations :	0	0
...		
Autres dettes :	61 146	33 570
Aide aux malades		2 352
Subvention recherche cancer sein		23 000
Subvention recherche	35 000	
Subvention matériel	15 000	
Partenariat Leclerc	11 146	8 218
Total	84 065	57 002

3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN

NEANT

4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Les règles d'élaboration du CROD et du CER ont été validées par le Conseil d'Administration national en date du 03/03/2020.

LA LIGUE REPORTING - COMITÉ DE LA HAUTE-MARNE	Décembre 2023		Décembre 2022		
	EMPLOIS	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION					
1. MISSIONS SOCIALES	308 444,96	296 040,88	246 844,12	233 469,31	
1.1 Réalisées en France	308 444,96	296 040,88	246 844,12	233 469,31	
1.1.1 Actions réalisées par l'organisme	189 544,25	181 440,17	128 856,55	115 481,74	
1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France	118 900,71	114 600,71	117 987,57	117 987,57	
1.2 Réalisées à l'étranger					
1.2.1 Actions réalisées par l'organisme					
1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes					
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	108 244,78	58 373,13	79 747,63	60 146,74	
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	108 244,78	58 373,13	79 747,63	60 146,74	
2.2 Frais de recherche d'autres ressources					
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	48 608,66	42 967,89	58 684,74	52 368,85	
3.1 Frais d'information et de communication	10 221,10	10 221,10	6 640,26	6 640,26	
3.2 Frais de fonctionnement	35 779,71	30 164,82	47 959,72	41 683,02	
3.3 Autres charges	2 607,85	2 581,97	4 084,76	4 045,57	
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	4 327,00	4 327,00			
5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES					
6. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE	22 082,66	22 082,66			
TOTAL CHARGES	491 708,06	423 791,56	385 276,49	345 984,90	
EXCÉDENT OU DÉFICIT	91 210,01		-27 565,45		

Rocard Audit

Commissariat aux Comptes et Audit

SAS au capital de 10 000 €

3 rue du Rompot

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

11121 Fontaine de la Doune
Tél 03 80 74 11 31 / www.crowe-rocard.fr

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Décembre 2023		Décembre 2022	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	5 671,20	5 671,20	5 644,00	5 644,00
Réalisées en France	5 671,20	5 671,20	5 644,00	5 644,00
Réalisées à l'étranger				
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	57 720,90	57 720,90	49 050,55	49 050,55
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT				
TOTAL	63 392,10	63 392,10	54 694,55	54 694,55

LA LIQUE Contre le Cancer	REPORTING - COMITÉ DE LA HAUTE-MARNE		Décembre 2023		Décembre 2022	
	RESSOURCES		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE						
1. PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC						
1.1 Cotisations sans contrepartie						
1.2 Dons, legs et mécénat						
1.3 Autres produits liés à la générosité du public						
2. PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC						
2.1 Cotisations avec contrepartie						
2.2 Parrainage des entreprises						
2.3 Contributions financières sans contrepartie						
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public						
3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS						
4. REPRISSES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS						
5. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS						
TOTAL						

		Décembre 2023		Décembre 2022	
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE					
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC					
Bénévolat					
Prestations en nature					
Dons en nature					
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC					
3. CONCOURS PUBLICS EN NATURE					
Prestations en nature					
Dons en nature					
TOTAL					


**Crowe
Rocard Audit**
 Commissariat aux Comptes et Audit
 SAS au capital de 10 000 €
 3 rue du Rompot
 21121 Fontaine les Dijon
 Tel 03 80 74 14 34 / www.crowe-rocard.fr

4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.2.1 Produits liés à la générosité du public

Les produits de la générosité du public constituent la première source de financement de l'Association.

Ils sont utilisés en priorité pour le financement des missions sociales.

4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

4.2.1.2 Dons manuels et dons étrangers

Le poste « dons manuels » comprend les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement, enregistrés au fur et à mesure de leur collecte et sont répartis entre dons affectés et non affectés.

Le montant des dons étrangers s'élève à 50 €

Etat du contributeur	Montant total des avantages et des ressources
REPUBLIQUE TCHEQUE	50
Total pays X	50
Total pays Y	0
Total pays Z	0
Total	50

 Crowe
Rocard Audit

Commissariat aux Comptes et Audit
SAS au capital de 10 000 €
3 rue du Rompot
21121 Fontaine les Dijon
Tel 03 80 74 14 34 / www.crowe-rocard.fr

La version détaillée de l'état séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger que la Ligue doit établir en application de l'article N°2022-04 du 30 juin 2022 est mise à la disposition du public au siège du Comité

4.2.1.3 Mécénat

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général.

Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mécénats » à la signature de la convention.

Si la convention est pluriannuelle la part attribuée relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature.



Commissariat aux Comptes et Audit

SAS au capital de 10 000 €

3 rue du Rompot

21121 Fontaine les Dijon

Tel 03 80 74 14 34 / www.crowe-rocard.fr

4.2.1.4 Autres produits liés à la générosité du public

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Quote-part de générosité reçue d'autres organismes		
→ ...		
→ ...		
Revenus générés par les actifs issus de la générosité du public (a) :		
Loyers	5 378	5 378
Revenus financiers	6 144	1 552
Transfert de charges	5 088	4 134
→ ...		
Total	16 610	11 064

(a) Au sein de Ligue, les produits financiers sont exclusivement générés à partir d'actifs issus de la Générosité du Public.

4.2.2 Produits non liés à la générosité du public

4.2.2.1 Parrainage des entreprises

Le parrainage est un soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale comportant une contrepartie directe (en général publicitaire) pour le partenaire.

Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention.

4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

- D'exploitation, si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité ;
- Exceptionnels, si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.

4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend :

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Ventes de marchandises ou de prestations de services		
Revenus générés par les actifs non issus de la générosité du public :		
Parrainages	26 026	9 746
Contributions financières	59 495	26 833
Autres produits non liés	5 972	4 399
Total	91 493	40 978



Commissariat aux Comptes et Audit
SAS au capital de 10 000 €
3 rue du Rompot
21121 Fontaine les Dijon
Tel 03 80 74 14 34 / www.crowe-rocard.fr

4.2.3 Subventions et autres concours publics

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- Au titre des subventions :
 - Les subventions d'exploitation ;
 - La quote-part des subventions d'investissements réintégrée au cours de l'exercice au compte de résultat.
- Les concours publics définis à l'article 142-9.

Les dépenses engagées avant que notre association ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges, sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutoires. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « *Reports en fonds dédiés* » en contrepartie du passif « *Fonds dédiés sur subvention d'exploitation* ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « *Provisions pour risques et charges* »

4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations NEANT

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles		
Reprises sur dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Total	0	0

4.2.5 Utilisation des fonds dédiés NEANT

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Utilisation des fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
Utilisation des fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
Total	0	0

4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.3.1 Modalités de répartition des charges

La structure du compte de résultat par origine et destination est établie à partir de la balance

Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales ;
- Frais de recherche de fonds ;
- Frais de fonctionnement.

Une répartition analytique des charges directes est effectuée lors de l'enregistrement comptable, les charges indirectes (loyers, salaires, etc.) font l'objet d'une affectation par clé de répartition.

La méthode d'affectation des coûts indirects est définie de la façon suivante : les pourcentages de répartition des charges salariales ont été calculées en fonction du temps passé par chaque salarié sur chaque mission sociale ainsi que les frais de fonctionnement validés par le conseil d'administration le **15/12/2023**.

Les frais relatifs aux locaux sont répartis suivant l'utilisation des surfaces : 50 % pour l'association et 50 % pour le locataire et garde un caractère permanent, cette méthodologie a été validée par le conseil d'administration en date du 29/3/2021.

REPARTITION DES CHARGES	Missions sociales	Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL
Achat Prestations		6 883		6 883
Achat Prestations siège	112	13 337		13 448
Achat Prestations autre comité	298			298
Electricité et gaz	5 086	545	1 578	7 209
Fourniture entretien et petit équipement	929	1 233	409	2 571
Fourniture entretien siège				-
Fourniture de bureau		757	236	993
Fournitures administratives siège		64		64
Carburant	95	31	1	126
Autres matières et fournitures	152	42	58	252
Autres matières et fournitures siège			339	339
Achat pour manifestations	295	34 865	26	35 187
Abonnements	721			721
Abonnements siège	78			78
Sous traitance	11 989	347	1 106	13 442
Locations de salle	40	655		695
Locations mobilières	534	385	124	1 042
Charges de copropriété	3 139	306	974	4 418
Entretien / bien immobilier				-
Entretien / bien mobilier	215	70	1	286
Maintenance	600	643	363	1 605
Assurances	728	124	154	1 006
Assurances siège			259	259
Recherche et développement siège		682		682
Documentation Abonnements	450		272	722
Honoraires	27 303		9 614	36 917
Annonces Insertions		81	901	982
Concours	140	630	30	800
Publications			2 158	2 158
Publications siège	4 140	3 663	311	8 114
Frais de port		36		36
Frais de déplacements	2 333	448	1 760	4 541
Frais de déplacements siège			47	47
Réceptions	64	285		349
Affranchissement		4 006	464	4 470
Affranchissement siège		14 054		14 054
Téléphone	613	197	142	952
Internet	768	247	178	1 193
Frais tenue banque			205	205
Cotisations			321	321
Taxe foncière	3 122	304	968	4 394
Droits enreg et timbres	108			108
Redev concess brevet	190			190
Droits auteurs SACEM		1 816		1 816
Charges diverses gestion			3	3
Cotisation siège	10 772	3 790	5 386	19 948
Autres charges exep			0	0
Amortissements	2 789	689	2 094	5 572
Provisions			4 327	4 327
Report FD ress GP	22 083			22 083
Total	99 882,68	91 214,50	34 807,71	225 904,89

Les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondant, selon une clé de répartition.

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Actions pour les malades	47 494	21 417
Actions d'information, de prévention et de dépistage	40 148	18 876
Actions de formation	1 162	363
Actions de recherche	8 481	2 904
Actions de société et politique de santé		
Frais d'appel aux dons et legs	17 193	12 342
Frais de fonctionnement (dont communication)	17 615	30 040
Total	132 092	85 942

4.3.2 Missions sociales

MISSIONS SOCIALES		
Actions réalisées directement	2023	2022
Actions pour les malades	101 798	72 465
Actions d'information, prévention, dépistage	70 254	46 979
Actions de formation	2 105	578
Actions de recherche	14 790	8 323
Actions autres	598	512
Total	189 544	128 857
Versement à d'autres organismes	2023	2022
Actions pour les malades	19 300	24 770
Actions d'information, prévention, dépistage		
Actions de formation		
Actions de recherche	99 601	93 218
Actions autres		
Total	118 901	117 988

4.3.3 Frais de recherche de fonds

4.3.3.1 Frais d'appel à la générosité du public

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent à titre d'exemple :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons (en nature, donations, legs, assurances-vie) auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires ;
- Les frais de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat ;
- Les frais d'appel à bénévolat ;
- Les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public.

4.3.3.2 Frais de recherches des autres ressources

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

Les frais de recherche d'autres ressources comprennent notamment :

- Les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales ;
- Les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes ;
- Les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'entité lui permettant de remplir ses missions sociales.



Commissariat aux Comptes et Audit
SAS au capital de 10 000 €
3 rue du Rompot
21121 Fontaine les Dijon
Tel 03 80 74 14 34 / www.crowe-rocard.fr

4.3.4 Frais de fonctionnement

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité.

Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ».

Rubriques	2023	2022
Frais d'information et de communication	10 221	6 640
Frais de gestion :		
Autres achats et charges extérieures	17 437	15 550
Charges financières	208	337
Salaires, charges sociales, formation	11 912	26 773
Cotisation	5 386	4 610
Impôts	1 045	1 027
Amortissements de l'exercice	2 400	3 747
Total	48 609	58 684

 Crowe
Rocard Audit

4.3.5 Dotations aux provisions et dépréciations NEANT

Les dotations aux provisions et dépréciations concernent notamment les legs ou donations avec charges et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public.

Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.

Commissariat aux Comptes et Audit
SAS au capital de 10 000 €
21121 Fontaine les Dijon
Tel 03 80 74 14 34 / www.crowe-rocard.fr

4.3.6 Reports en fonds dédiés de l'exercice

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Report en fonds dédiés des subventions d'exploitation		
Report en fonds dédiés des dons manuels affectés	22 083	
Report en fonds dédiés des legs et donations affectés		
Report en fonds dédiés des contributions financières d'autres organismes		
Total	22 083	0

4.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD

4.4.1 Principes généraux

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à dispositions de personnes), des biens (dons en nature) ou des services (mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage) à titre gratuit.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8 :

- Au crédit, les contributions volontaires par catégorie (dons en nature consommés ou utilisés en l'état, prestations en nature, bénévolat) ;
- Au débit, en contrepartie, leurs emplois selon leur nature (secours en nature, mises à disposition gratuite de locaux, prestations, personnel bénévole).

Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.

4.4.2 Principes de valorisation

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	2023	2022
Bénévolat Prestation	3 625 heures X 17,28 (SMIC x 1,5)	62 436	54 498
Autres dons en nature		956	197
Total		63 392	54 695

Exemples : valorisation des locaux mis à disposition, mise à disposition de salle, prestations diverses



Commissariat aux Comptes et Audit
SAS au capital de 10 000 €
3 rue du Rompot
21121 Fontaine les Dijon
Tél 03 80 74 14 34 / www.crowe-rocard.fr

4.5 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales		Frais de recherche de fonds		Frais de fonctionnement	Dotations aux provisions	Impôts sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisation en France		Réalisation à l'étranger						
	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes					
Achats de marchandises	1094								35 985
Variation de stock									131479
Autres achats et charges externes	59 725				22 004				132 728
Aides financières	13 827	118 901							5 485
Impôts, taxes et versement assimilés	3 862								97 710
Salaires et traitements	70 851								34 383
Charges sociales	26 434								9 899
Dotations aux amortissements et dépréciations	2 789					4 327			
Dotations aux provisions									
Reports en fonds dédiés								22 083	
Autres charges	10 962								21 957
Charges financières									
Charges exceptionnelles									
Participations des salariés aux résultats									
Impôt sur les bénéfices									
TOTAL	189 544	118 901	0	0	48 608	4 327	0	22 083	491 708

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisation en France				
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature					
Mises à disposition gratuite de biens			956		956
Prestations de services	5 671		56 765		62 436
Personnel bénévole					
TOTAL	5 671	0	57 721	0	63 392



Commissariat aux Comptes et Audit
SAS au capital de 10 000 €
3 rue du Rompot
21121 Fontaine les Dijon
Tel 03 80 74 14 34 / www.crowe-rocard.fr

4.6 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

4.6.1 Honoraires des commissaires-aux-comptes

Le montant des honoraires des commissaires-aux-comptes figurant au compte de résultat se présente comme suit :

Rubriques	Exercice 2023
Contrôle légal des comptes Autres missions	6 690
Total	6 690


4.6.2 Charges et produits exceptionnels

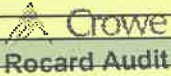
Rubriques	Exercice 2023
Produits exceptionnels	
Subvention d'investissement étalé exercice	873
→ ...	
→ ...	
→ ...	
Total	873
Charges exceptionnelles	
Différence sur versement	0
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
Total	0


**Crowe
Rocard Audit**
Commissariat aux Comptes et Audit
SAS au capital de 10 000 €
3 rue du Rompage
21121 Fontaine les Dijon
Tél 03 80 74 14 34 / www.crowe-rocard.fr

4.7 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

4.7.1 Compte d'Emploi des Ressources (CER)

 052 - COMITÉ DE LA HAUTE-MARNE		Décembre 2023	Décembre 2022
Détails	EMPLOIS PAR DESTINATION CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
EMPLOIS DE L'EXERCICE			
1. MISSIONS SOCIALES		296 040,88	233 469,31
1.1 Réalisées en France		296 040,88	233 469,31
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>		181 440,17	115 481,74
Actions en direction des malades, des proches et ébts de santé		96 619,43	63 850,51
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public		67 328,00	42 217,94
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics		2 104,72	577,92
Actions de société et politique de santé		598,44	512,21
<i>Actions internationales réalisées par l'organisme</i>			
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer		14 789,58	8 323,16
Actions de création-subvention-administration d'établissement			
Autres actions			
Versements à d'autres organismes agissant en France		114 600,71	117 987,57
Actions en direction des malades, des proches et ebts de santé		15 000,00	24 770,00
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public			
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics			
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer		99 600,71	93 217,57
<i>Programmes nationaux</i>		64 600,71	78 217,57
<i>Programmes régionaux et départementaux</i>		35 000,00	15 000,00
Mission reversement legs			
Autres actions			
Actions de société et politique de santé			
1.2 Réalisées à l'étranger			
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>			
<i>Versements à un organisme central ou d'autres organismes</i>			
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		58 373,13	60 146,74
2.1 Frais d'appel à la générosité du public		58 373,13	60 146,74
Frais d'appel de dons		32 694,27	28 171,68
Frais d'appel des legs			
Frais traitements des dons		11 673,38	11 586,69
Frais de traitements des legs		503,03	246,09
Frais de campagne pour des dons en nature			
Achats pour manifestations et reventes		13 502,45	20 142,28
Activités de récupérations			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources			
Frais de Recherche de Mécénat Aides aux Malades			
Frais de Rech de Mécénat Info,Prév,Dép			
Frais de Recherche de Mécénat Formation			
Frais de Recherche de Mécénat Formation			
Concours ext-parrainage entp Aides aux Malades			
Concours ext-parrainage entp Info,Prév,Dép			
Concours ext-parrainage entp Formation			
Concours ext-parrainage entp Recherche			
Frais de recherche partenariat			
Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics			
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT		42 967,89	52 368,85
3.1 Frais d'information et de communication		10 221,10	6 640,26
Frais d'information et de communication externe		10 132,70	6 640,26
Frais d'information et de communication interne		88,40	
3.2 Frais de fonctionnement		30 164,82	41 683,02
Frais de gestion		23 733,77	35 865,63
Formation administrative			180,40
Impôts et taxes		1 045,11	1 027,09
Cotisation statutaire 10%		5 385,94	4 609,90
3.3 Autres charges		2 581,97	4 045,57
Charges financières		207,81	337,43
Dotations aux amortissements		2 374,16	3 708,14
Charges exceptionnelles			
TOTAL DES EMPLOIS		397 381,90	345 984,90
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		4 327,00	
5. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE		22 082,66	
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE		42 116,12	
TOTAL		465 907,68	345 984,90


Crowe Rogard Audit
 Commissariat aux Comptes et Audit
 SAS au capital de 10 000 €
 3 rue du Rompot
 21121 Fontaine les Dijon
 Tel 03 80 74 14 34 / www.crowe-rogard.fr

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	TOTAL
EMPLOIS DE L'EXERCICE		
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	5 671,20	5 644,00
Réalisées en France	5 671,20	5 644,00
Réalisées à l'étranger		
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	57 720,90	49 050,55
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT		
TOTAL	63 392,10	54 694,55

FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL	TOTAL
Fonds dédiés liés à la générosité du public en début d'exercice		
=- Utilisation		
=+Report	22 082,66	
Fonds dédiés liés à la générosité du public en fin d'exercice	22 082,66	

052 - COMITÉ DE LA HAUTE-MARNE	Décembre 2023	Décembre 2022
Détails	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1. RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-437 971,68	-294 879,51
1.1 Cotisations sans contrepartie	-16 912,00	-17 600,00
1.2 Dons, legs et mécénat	-259 841,43	-203 850,89
Dons manuels non affectés	-257 082,33	-200 809,53
Dons manuels affectés	-759,10	-2 041,36
Legs, donations et assurances-vie non affectés		
Legs et autres libéralités affectés		
Mécénat	-2 000,00	-1 000,00
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	-161 218,25	-73 428,62
Manifestations		
Ventes (dont abonnement à vivre)	-62 440,23	-25 051,04
Prestations et autres ventes	-25 306,50	-16 341,94
Activités de récupération	-5 377,80	-5 377,80
Charges et Produits exceptionnels	-273,65	-198,45
Droits d'auteurs		
Autres produits affectés aux missions sociales (dont abonnement à vivre)		
Autres produits affectés		
Produits financiers	-6 144,44	-1 552,18
Quotes parts de générosité reçues d'autres entités	-61 675,63	-24 907,21
2. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	-27 936,00	-3 796,00
3. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS		
Utilisation fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières		
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège		
Utilisation fonds dédiés s/ressources GP		
Utilisation fonds dédiés ressources GP réseau legs affectés		
TOTAL DES RESSOURCES	-465 907,68	-298 675,51
DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE		-47 309,39
TOTAL	-465 907,68	-345 984,90

Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)	216 742,38	256 505,07
+ Excédent ou - insuffisance de la générosité du public	42 116,12	-47 309,39
Investissements et désinvestissements nets liés à la GP	-22 106,13	7 546,70
Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)	236 752,37	216 742,38

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	TOTAL
RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-63 392,10	-54 694,55
Bénévolat	-62 436,00	-54 497,80
Prestations en nature		
Dons en nature	-956,10	-196,75
TOTAL	-63 392,10	-54 694,55

4.7.2 Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'appliquent à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

Date d'acquisition	Nature de l'immob.	Montant brut	Subv. d'investissement	Part de l'emprunt	Total des immob acquises par la Générosité du Public	Dotations brute	Dotations à neutraliser
2009							
2010							
2011							
2012	Récapitulation	114 266				3 542	3 542
2013							
2014							
2015							
2016	Récapitulation	6 700				446	446
2017							
2018							
2019							
2020	Récapitulation	4 733				214	214
2021	Porte d'entrée	3 589	2 643			359	359
2022							
2023	Gilets		372			23	23
2023	Pagaies		1 238			75	75
2023	Bateau Dragon 1		5 986			363	363
2023	Bateau Dragon 2		5 587			338	338
2023	Remorque		5 861			213	213
	Total	129 288	21 686	0	27 678	5 572	5 572

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayant financées.

4.7.3 Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CROD (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.

5. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE

5.1 INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

NEANT



Commissariat aux Comptes et Audit
SAS au capital de 10 000 €
3 rue du Rompot
21121 Fontaine les Dijon
Tel 03 80 74 14 34 / www.crowe-rocard.fr

5.2 AUTRES INFORMATIONS

5.2.1 Informations relatives aux bénévoles

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en Euros (2)
Administrateurs élus				
Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit"; Ne sont pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes, etc....	12		0	0
Bénévoles "administratifs"				
Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarlig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc....) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.	3	700	0,43	12096,00
Bénévoles de terrain				
Y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales				
Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, etc.... réunions...	4	40	0,02	691,20
Organisation de manifestations	7	300	0,18	4980,00
Communication, démarches auprès des médias	100	2000	1,22	34560,00
Ventes au profit du CD				
Collecte de matériels (cartouches, téléphones...)	10	35	0,02	604,80
Quête sur la voie publique ou à domicile	15	150	0,09	2592,00
Démarches auprès des notaires, des entreprises...				
Autres : Soutien Rose	30	300	0,18	5184,00
Autres : Dragon Boat Liez	10	100	0,06	1728,00
Total	191	3 625	2	62 436,00

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)

(2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire=17,28 € (nbre heure équivalent temps plein x 17,28 €), ou renseigné par le calcul de GABES

5.2.2 Informations relatives au personnel salarié

L'effectif moyen salarié de l'association pendant l'exercice par catégorie, se décompose ainsi :

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures DADS	Equivalent plein-temps(1)
Personnel salarié	4	4 048	2
Personnel mis à disposition CES et/ou autres....			
Total	4	4 048	2

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures

5.2.3 Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice

Rubriques	Nature	Montant
6251 - Voyages et déplacements	Frais de transport et hébergement	932
625101 - Voyages et déplacements Siège	Frais de transport et hébergement	47
...	...	
...	...	
...	...	
	Total	979

Note de frais, ainsi que les factures d'hôtel, de train, d'avion réglées directement par le comité

5.2.4 Certification du nombre d'adhérents

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à **2114** membres.

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.

 **Crowe**
Rocard Audit
Commissariat aux Comptes et Audit
SAS au capital de 10 000 €
3 rue du Rompot
21121 Fontaine les Dijon
Tel 03 80 74 14 34 / www.crowe-rocard.fr